

Le mariage est un droit, aussi pour les prêtres

Qui sait comment le pape va répondre à la lettre que lui ont adressée 26 femmes qui (c'est ainsi qu'elles se présentent) "*vivent, ont vécu ou veulent vivre une relation d'amour avec un prêtre dont elles sont amoureuses.*" L'ignorer n'est pas son genre, appeler chaque signataire au téléphone est trop lourd, je pense qu'il n'a pas d'autre issue que d'écrire à son tour. Nous aurions ainsi la première *Epistula de coelibato presbyterorum* adressée par un pape à celles que, jusqu'à récemment, on a appelées dans l'Église, sans euphémisme, des concubines...

Des fragments de leur lettre publiés dans la presse, il est clair que les auteures ont tenté de présenter la "*souffrance terrible à laquelle est soumise une femme qui vit avec un prêtre une forte expérience amoureuse*". Leur but, écrivent-elles au pape, était de "*déposer humblement aux pieds du pape notre souffrance pour que quelque chose puisse changer non seulement pour nous, mais pour le bien de toute l'Église.*" Voici bien l'enjeu : le bien de l'Église. La loi de l'Église actuelle qui lie obligatoirement la prêtrise au célibat favorise-t-il le bien de l'Église ? En regardant les deux millénaires du catholicisme, nous constatons que pendant le premier, le célibat presbytéral n'était pas obligatoire ("*jusqu'à l'an 1100, il y avait ceux qui le choisissaient et ceux qui ne le choisissaient pas*", écrivait le cardinal Bergoglio). Tandis que pendant le second, il est devenu la règle pour deux raisons : 1) la perception de plus en plus négative de la sexualité, jugée indigne pour les ministres du sacré ; 2) la possibilité pour la hiérarchie de mieux contrôler des hommes sans famille et les questions d'héritage complexes liées à cela. Comme si le prêtre catholique du deuxième millénaire devenait de plus en plus semblable à un moine.

Il s'agit pourtant de deux identités tout à fait différentes. D'un côté le moine dont le vœu de chasteté est constitutif de son code génétique parce qu'il veut vivre seul à seul avec Dieu (comme dit le terme moine, du grec *monos*, seul, solitaire) ; de l'autre le ministre de l'Église qui consacre sa vie au service de la communauté, où il est appelé à être "*le plus ancien*" c'est-à-dire celui qui la guide car il a une plus grande sagesse et l'expérience de la vie. Maintenant, la question est : le célibat forcé encourage-t-il une telle sagesse et une telle expérience ? Lorsque les prêtres célibataires parlent de la famille, du sexe, des enfants et de tous les autres problèmes de la vie affective, quelle expérience en ont-ils ? Je réponds sur base de mon expérience personnelle : certains prêtres ont beaucoup d'expérience, parce que le célibat leur permet la connaissance de beaucoup de familles, d'autres très peu ou pas du tout, car le célibat leur a interdit toutes relations et les a enfermés dans une vie froide et solitaire. Le résultat est que le célibat a une valeur positive pour certains, mauvaise pour d'autres, et devrait donc être laissé, comme au premier millénaire, au libre choix de la conscience.

Il faudrait aussi souligner que la qualité de la vie spirituelle ne dépend pas pour tout le monde de l'abstinence sexuelle et encore moins de l'absence d'une famille, quand on pense que presque tous les apôtres étaient mariés et que le Nouveau Testament prévoit explicitement le mariage des prêtres (cf. Tite 1,6). Si nous regardons notre époque, nous voyons que de véritables géants de la foi comme Pavel Florenskij, Serge Boulgakov, Karl Barth, Paul Tillich étaient mariés. Si les nazis ne l'avaient pas pendu, Dietrich Bonhoeffer aussi se serait marié, et Etty Hillesum, l'une des figures les plus rayonnantes de la mystique féminine contemporaine, a eu une vie sexuelle

très intense. Même Raimon Panikkar, prêtre catholique, l'un des plus grands théologiens du siècle passé, s'est marié civilement sans que l'Église lui ait jamais retiré son ministère.

"Il n'est pas bon que l'homme soit seul", dit Genèse 2,18. Mais Jésus parle des *"eunuques qui se sont rendus tels pour le royaume des cieux"* (Matthieu 19,12). Les deux mille ans d'expérience de l'Église catholique se sont déroulés entre ces deux déclarations bibliques, préférant pour les prêtres tantôt l'une, tantôt l'autre. Mais je pense que personne ne peut prétendre que le premier millénaire chrétien sans le célibat obligatoire était inférieur au second.

Aujourd'hui, au commencement de ce troisième millénaire, je pense que le moment est venu d'intégrer les expériences des deux millénaires précédents et de veiller à ce que les prêtres qui vivent un amour clandestin (il y en a bien plus que 26...) aient l'occasion de sortir à la lumière du jour tout en continuant à servir la communauté ecclésiale à laquelle ils ont consacré leur vie. Leur *"ancienneté"* ne pourra qu'en être plus profitable. Ensuite, il y a les milliers de prêtres qui ont quitté le ministère pour l'amour d'une femme (mais ils restent prêtres pour la vie, puisque le sacrement est indélébile) et qui pourraient revenir consacrer à la mission presbytérale, leur vie marquée par tant de choses, de souffrance, d'expérience.

Vito MANCUSO
in La Repubblica, 19 mai 2014
(trad. : P. Collet)